



PROGRAMME FORMATION INITIALE CONCEPTEUR EN ASSAINISSEMENT NON COLLECTIF

Du 02 au 06 novembre 2020 ---- Du 29 mars au 02 avril 2021

L'objectif de cette formation est la maîtrise par le stagiaire des aspects contextuels, réglementaires, normatifs et techniques de l'Assainissement Non Collectif. A l'issue de cette formation le stagiaire doit connaître les enjeux généraux de l'assainissement, la réglementation, les règles de l'art, les différentes familles de dispositifs d'ANC mais il doit aussi maîtriser leurs principes généraux de fonctionnement, leur entretien et comprendre les interactions entre les différents acteurs pour conseiller au mieux ses clients.

Moyens pédagogiques : Matériel informatique ; rétroprojecteur ; supports papier : photos, schémas ; débats.

Modalités pédagogiques de formation : Formation présentielle de 5 jours continus en salle et sur plateau technique ANC à Cuxac d'Aude 11590.

Modalités d'appréciation des résultats : Questionnaire, tour de table, schémas.

Public visé : Concepteurs.

Le public visé est généralement composé de bureaux d'études existants souhaitant élargir leur domaine de compétence à l'Assainissement Non Collectif ou de stagiaires souhaitant créer leur propre bureau d'études. Dans tous les cas, cette formation est réservée aux stagiaires ayant de solides bases en pédologie/reconnaissance du sol.

Des notions en biologie, en chimie, en environnement de manière générale et en terrassement sont indubitablement des atouts pour permettre une bonne intégration de la formation.

JOUR 1+2 : FORMATION CONNAISSANCES TECHNIQUES EN ASSAINISSEMENT NON COLLECTIF

- Ouverture de la formation

- Présentation du formateur et des stagiaires et leurs attentes
- Objectifs et contenu de la formation

- Réglementation

- Réglementation sur les prescriptions techniques
- La réglementation à venir

- Normalisation

- La documentation technique de référence
- Les normes Européennes
- Le marquage CE

- Rôles et responsabilités des intervenants

- La collectivité et le Maire
- L'utilisateur
- L'installateur
- Minimiser les risques pour l'installateur

- Le Concepteur

- Le rôle de conseil et d'expert
- Evaluer le besoin et desiderata du maître d'ouvrage
- L'équipement nécessaire au concepteur



- **Etudes et conceptions de filières d'ANC**
 - Les deux règles de base
 - Principe de conception d'une filière
 - Contenu minimal d'une étude (non réglementaire)
- **Contrôles en Assainissement Non Collectif**
 - Organigramme des contrôles
 - Objectifs généraux des contrôles
 - Contrôle au niveau du certificat d'urbanisme et du permis de construire
 - Contrôle de réalisation et de bon fonctionnement
 - Contrôle-diagnostic des installations existantes
- **Glossaire technique et fiche de renseignements en ANC**
- **Ouvrages de prétraitement**
 - Le regard siphonide
 - Le bac dégraisseur
 - La fosse toutes eaux
 - La ventilation secondaire
- **Ouvrages de traitement**
 - Tranchées d'infiltration à faible profondeur
 - « Variantes » des tranchées d'infiltration
 - Filtre à sable vertical non drainé
 - Filtre à sable vertical drainé
 - Filtre à sable horizontal drainé
 - Tertre d'infiltration non drainé
 - Lit à massif de zéolite
 - Fosse d'accumulation

JOUR 3 + 4 : L'ETUDE, REGLE GENERALE

- **Contenu des Etudes**
 - Les assurances obligatoires
 - Les études : une obligation ?
 - Typologie des différentes études
 - Cahier des charges des études
 - De l'étude au choix de l'installation
 - Le rapport de l'étude
 - Réaliser une implantation et un profil en long
- **La parcelle et son environnement**
 - Les recherches préalables
 - Etude de l'environnement de la parcelle
 - Lire une carte géologique et pédologique
 - Etude de la parcelle et de ses contraintes
- **Eléments de pédologie et perméabilité**
 - Le sol : paramètres et typologie
 - Approche des horizons, de la texture et de la structure
 - Analyse d'échantillons (en salle de formation)
 - Le sol et l'ANC
 - La perméabilité
 - L'hydrogéologie



- Eléments de dimensionnement

- Les flux et charges
- PP-EH, PP=EH et cas particuliers
- Dimensionner un prétraitement, un traitement primaire et secondaire
- L'évacuation des eaux usées traitées dont puits d'infiltration
- L'alimentation séquentielle (postes de relèvement, chasse...)
- Particularités : dalles de lestage, piézomètre, drains périphériques et autres accessoires répondants aux contraintes de la parcelle

JOUR 5 : PLATEAU TECHNIQUE ANC

- Etude de fonctionnement de différentes familles de dispositifs ANC agréés ainsi que l'étude des principaux dispositifs traditionnels sur le plateau technique de formation**

Moyens pédagogiques : Plateau technique de formation équipé de 30 dispositifs traditionnels et agréés, postes de relevage, dispositifs d'infiltrations, documents techniques.

- Bilan et synthèse

- Synthèse et questions diverses
- Questionnaire à remplir
- Bilan de la formation

Une attestation de stage est fournie après présence effective à la formation et règlement intégral des sommes dues.

INTERVENANTS :

M. GAUTRAND Didier, Formateur ANC, Installateur ANC depuis 29 ans

M. GOSSELIN Jean-Philippe, Formateur ANC, Concepteur ANC et Eau Potable

DATES : du 02 au 06 novembre 2020-- **ou** – du 29 mars au 02 avril 2021

DUREE ET HORAIRES : 5 jours, 8h30 – 12 h et 13h30 h – 17 h, soit 35 heures

LIEU : 11590 Cuxac d'Aude

COÛT DE LA FORMATION : sessions avril et novembre 2020 1 695.00 €uros (non-assujetti à la TVA).

CE TARIF COMPREND :

- la formation (35 heures)
- les documents de synthèse sur support numérique
- les repas du midi.

Organisme de formation EAU FIL DE L'EAU, enregistré sous le n° 91 11 01364 11. Nos formations peuvent donc être financées dans le cadre de la réglementation sur la formation. Cet enregistrement ne vaut pas agrément de l'Etat.